

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 22.06.2021

Date d'impression 22.06.21

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Methanolum

N° d'article 15562000

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Production de produits pharmaceutique

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Acute Tox. 3 H301

Acute Tox. 3 H311

Acute Tox. 3 H331

STOT SE 1 H370

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### **Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H370

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

H301+H311+H331 Yeux  
Voie d'exposition: orale  
Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient \*\*\* méthanol

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*****3.1. Substances****Poids moléculaire**

Valeur	32.04	g/mol
--------	-------	-------

**Composants dangereux \*\*\*****méthanol**

No. CAS	67-56-1
No. EINECS	200-659-6
Numéro d'enregistrement	01-2119433307-44-XXXX

Concentration	>= 100	%
---------------	--------	---

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	>= 10
STOT SE 2	H371	>= 3 < 10

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Protéger les secouristes

**En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 22.06.2021

Date d'impression 22.06.21

transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

**En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Appeler aussitôt un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

**En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Provoquer les vomissements si le patient est conscient, et appeler un médecin. Dans le cas de pertes de connaissance ou engourdissement maintenir la personne contaminée par le produit en position latérale de sécurité. Appeler aussitôt un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Dyspnée, Engourdissement, Céphalées, Nausées, État d'excitation, Acidose (augmentation de l'acidité du sang), Crampes, Perte de connaissance, Narcose

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools

**Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Le produit est combustible. Tenir à l'écart des sources d'ignition. La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible. Vapeurs plus lourdes que l'air. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Autres données**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les vapeurs. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Ne pas requis.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Explosif

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination". Nettoyer.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Éviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Pour la protection individuelle, voir Section

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

8.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Température de stockage recommandée**

Valeur	15	-	25	°C
--------	----	---	----	----

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Utiliser des récipients en acier fin. Ne pas utiliser de récipient en métal léger. Matériau non approprié: Ne pas utiliser de récipient en plomb. Ne pas utiliser de récipient en aluminium. Ne pas utiliser de récipient en zinc. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

**Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides.

**Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger du rayonnement direct du soleil. Protéger des fortes chaleurs. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Le produit est hygroscopique. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*\*****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition \*\*\*****méthanol**

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	260	mg/m <sup>3</sup>	200	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1040	mg/m <sup>3</sup>	800	ppm(V)

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: H B SSc; ZNS, Sehen; INRS, NIOSH

**Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****méthanol**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Aigu		
Voie d'exposition	dermale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	40		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Aigu		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	260		mg/m <sup>3</sup>

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	260	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	40	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	260	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	260	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	50	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	50	mg/m <sup>3</sup>

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	50	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	50	mg/m <sup>3</sup>

### Concentration sans effet prévisible (PNEC)

#### méthanol

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	154	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	15.4	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment	
Concentration	570.4	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	23.5	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

Conditions	Occasionel	
Concentration	1540	mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 22.06.2021

Date d'impression 22.06.21

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

### Protection respiratoire - Note

En cas d'apparition de vapeurs, utilisez un filtre de type A (= contre les vapeurs de composés organiques) selon la norme EN 14387. Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

### Protection des mains

Utilisation	Contact permanent avec les mains	
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl	
Épaisseur du gant	0.7	mm
Temps de pénétration	480	min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Utilisation	Contact de courte durée avec les mains	
Matériau approprié	vitone	
Épaisseur du gant	0.7	mm
Temps de pénétration	120	min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

### Protection des yeux

La protection des yeux doit se conformer EN 166. Lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu et antistatique

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	liquide		
<b>Couleur</b>	incolore		
<b>Odeur</b>	caractéristique		
<b>Odeur</b>	âcre		
<b>La limite de l'odeur</b>			
Valeur	10		µg/l
<b>valeur pH</b>			
Remarque	N'est disponible		
<b>Point de fusion</b>			
Valeur	-97.8		°C
Source	ECHA		
<b>Point de congélation</b>			
Valeur	-	98	°C
<b>point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>			
Valeur	64.7		°C
Pression	1013	hPa	
Source	ECHA		
<b>Point d'éclair</b>			
Valeur	9.7		°C

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 22.06.2021

Date d'impression 22.06.21

méthode Règlement (CE) 440/2008, Annexe, A.9

**Taux d'évaporation**

Valeur 6.3

**limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Limite d'explosivité, inférieure 5.5 à 44 %(V)

**Pression de vapeur**

Valeur 169.27 hPa

température 25 °C

**Densité de vapeur**

Valeur 1.11

**Densité**Valeur 0.79 à 0.8 g/cm<sup>3</sup>

température 20 °C

Remarque Relative Density according specification

**Hydrosolubilité**

Valeur 1000 g/l

température 20 °C

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow -0.77

**Température d'inflammabilité**

Valeur 420 °C

méthode DIN 51794

**allumage minimum**

allumage minimum 0.14 MJ

**température d'auto-inflammabilité**

Valeur 455 °C

**Viscosité****dynamique**

Valeur &gt; 0.544 à 0.59 mPa.s

température 25 °C

**cinématique**Valeur 0.54 à 0.59 mm<sup>2</sup>/s

température 20 °C

**propriétés explosives**

évaluation N'est disponible

**9.2. Autres informations****Autres données**

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur. Etincelles

**10.5. Matières incompatibles**

Danger d'explosion avec: Agents d'oxydation, Hypochlorite de sodium, Oxyde d'azote ( NOx ), Réactions avec l'acide sulfurique. Réactions explosives avec les oxydants tels que chlorate de potassium et/ou les peroxydes. Halogènes, Réagit au contact des composés halogénés. tétrahydruroaluminat de lithium, peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>). Magnesium, Réagit au contact de l'acide nitrique. Réaction exothermique avec les acides. Incompatible avec les chlorures et anhydrides d'acides. Agents réducteurs, chlore fluide, Magnesium, Fluor, Oxydes de phosphore, Développement des vapeurs/gaz toxiques. Les métaux alcalins, Réagit au contact des métaux alcalino-terreux.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	143	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****méthanol**

Espèces	Être humain	
LDLo	143	mg/kg
Source	RTECS	

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

ATE	300	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****méthanol**

Espèces	lapin	
DL50	17100	mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

ATE	0.5	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****méthanol**

Espèces	rat	
CL 50	131.25	mg/l
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Vapeurs	
Source	ECHA	

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****méthanol**

Espèces	lapin
Remarque	Aucun effet d'irritation connu.
Source	ECHA

**méthanol**

Remarque	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer
----------	--

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

des irritations et le dégraissage.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****méthanol**

Espèces	lapin
méthode	OCDE 405
Remarque	Aucun

**Sensibilisation (Composants)****méthanol**

Espèces	cobaye
méthode	OECD 406
Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.
Source	Maximierungstest (GMPT)

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)****méthanol**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

**Mutagénicité (Composants)****méthanol**

Espèces	Salmonella typhimurium
évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode	OECD 471
Remarque	négatif

**méthanol**

Remarque	négatif pour les animaux
----------	--------------------------

**Toxicité reproductrice (Composants)****méthanol**

Espèces	Rat (mâle / femelle)
Dose	1.33 mg/l
évaluation	Aucun effets négatifs

**Cancérogénicité (Composants)****méthanol**

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****méthanol****Exposition unique**

évaluation	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Voie d'exposition orale organes : Yeux
Espèces	Être humain

**méthanol**

	Voie d'exposition par inhalation
Espèces	rat
NOAEL	0.13 mg/l
Durée d'exposition	365 d
méthode	OECD 453

**méthanol**

	Voie d'exposition par inhalation
Espèces	Rat (mâle / femelle)
LOAEL	1.3 mg/l
Durée d'exposition	365 d
méthode	OECD 453

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

**Expériences issues de la pratique**

Peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. l'ingestion du produit peut provoquer la cécité. risque d'affections hépatiques. risque d'affections rénales. risque d'affections cardiales.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****méthanol**

Espèces	Lepomis macrochirus		
CL 50	15400		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Source	(EPA 600/3-75/009)		

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****méthanol**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 10000		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	IUCLID		

**méthanol**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	18260		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 202		

**Toxicité pour les algues (Composants)****méthanol**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	22000		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OCDE 201		

**Toxicité pour les bactéries (Composants)****méthanol**

Espèces	boue activée		
CI50	> 1000		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OECD 209		

**12.2. Persistance et dégradabilité****Indications générales**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**La dégradabilité facile (Composants)****méthanol**

Valeur	99		%
Durée de l'essai	30	d	
méthode	OECD 301D		
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité		

**Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)****méthanol**

Valeur	1420		mg/g
--------	------	--	------

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

Source IUCLID

**Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)**

méthanol

Valeur	600	à	1120	mg/g
Source	IUCLID			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow -0.77

**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**

méthanol

log Pow -0.77

**facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**

méthanol

BCF 1.0

**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol**

Modérément mobile dans les sols

**Mobilité dans le sol (Composants)**

méthanol

Ne va pas être absorbé par le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Indications générales**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)**

méthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.

**Emballages contaminés**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Non purifiés emballages peuvent contenir mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

Date de révision: 22.06.2021

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 22.06.21

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1230	1230	1230
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MÉTHANOL	METHANOL	METHANOL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Le danger secondaire	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)      WGK 2

Remarque      Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **mentions de danger H-de la rubrique 3**

H225      Liquide et vapeurs très inflammables.  
H301      Toxique en cas d'ingestion.  
H311      Toxique par contact cutané.  
H331      Toxique par inhalation.  
H370      Risque avéré d'effets graves pour les organes.

#### **catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 3      Toxicité aiguë, Catégorie 3  
Flam. Liq. 2      Liquide inflammable, Catégorie 2  
STOT SE 1      Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique  
STOT un., Catégorie 1

#### **Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matière: 155620

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 22.06.2021

Date d'impression 22.06.21

sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.